

Hôtel de Ville

50, Grande rue, Aubusson

1936



Vue depuis la Grande rue,



Porte-fenêtre et balcon semi-circulaire



Escalier d'honneur vu depuis le rez-de-chaussée



Salle du Conseil

Architectes

Pierre Diot, L. Lesbre
et Lucien Rollin(1906-1993)

Les plans et devis de l'édifice, approuvés en 1933 par le préfet de la Creuse, furent fournis par deux architectes originaires de Montluçon, Pierre Diot et L. Lesbre. Lucien Rollin, recruté dans un premier temps comme décorateur, accepta de prendre bénévolement en charge l'intégralité du chantier à partir de 1936, les deux auteurs du projet initial s'étant retirés. Il réalisa également la décoration intérieure de l'hôtel de ville : la rampe du grand escalier d'honneur, la salle du Conseil et celle des mariages, le mobilier de la mairie, le tout dans un esprit fidèle au style de son maître Jacques-Emile Rulhman.

Le contexte

La construction de l'hôtel de ville a été lancée à l'initiative du maire Camille Benassy à partir de 1932. Elle correspond à la volonté de construire une mairie à l'image du rôle administratif d'une sous-préfecture, et de la nouvelle prospérité de la ville. En effet, après la Première guerre mondiale, le travail des lissiers relance l'économie. Le bâtiment actuel a été construit à l'emplacement de l'ancien hôtel de ville, de style néoclassique daté de 1826. Il se situe en retrait d'environ dix mètres de l'alignement de la rue et ménage ainsi un espace qui favorise un point de vue harmonieux sur l'édifice, tout en l'inscrivant dans la perspective de la Grande rue jusqu'à la place du général Espagne. Le style teinté d'Art déco choisi par les architectes permet donc de distinguer l'hôtel de ville dans le paysage urbain d'Aubusson ce qui n'était pas le cas du bâtiment précédent qui se confondait avec les constructions environnantes. Selon le projet initial, l'hôtel de ville aurait dû être couronné par un fronton brisé et une imposante tour-lanterne octogonale percée de claustras sur le modèle de l'église Saint-Joseph du Havre.

L'édifice

L'hôtel de ville d'Aubusson est tout à fait représentatif de l'architecture des années 1930 par ses volumes géométriques trapus et angulaires et par ses moulures décoratives. Il est constitué d'un bloc rectangulaire, divisé en cinq travées sur quatre niveaux. Le dernier, en attique, en retrait et sous un toit-terrasse, est surmonté d'une forte corniche et surmonté du campanile. Ce niveau était prévu pour recevoir des magasins d'archives et une bibliothèque publique.

Deux travées latérales abritant les passages couverts, encadrent les trois travées centrales et en sont séparées par des pilastres jumelés, couronnés de chapiteaux à cannelures. Le deuxième étage, de réception, se distingue par la largeur de ses baies, avancées par de petits balcons semi-circulaires fermés par des garde-corps en fer forgé. L'utilisation de matériaux de construction modernes à l'extérieur dont les couvertures en zinc se double de dispositifs d'aménagements novateurs à l'intérieur, comme les planchers en ciment armé. Le couronnement de l'édifice se fait par un campanile modeste, de forme carrée, percé à sa base d'étroites baies disposées en bandeaux verticaux, afin de loger le mécanisme de l'horloge. Un escalier d'honneur se développe sur trois étages en organisant les niveaux de manière symétrique. De très beaux sols en granito sont conservés : leur dessin géométrique reprend celui des vantaux de porte. Deux caractéris-

tiques font de ce projet architectural une réalisation marquante : la combinaison avec une salle des fêtes et une bourse du travail.

Les travaux s'échelonnèrent jusqu'en 1940 mais l'inauguration officielle de l'hôtel de ville eut lieu le 19 septembre 1937.

Actualité

Le bâtiment principal a conservé la fonction de mairie avec au rez-de-chaussée et à l'entresol les bureaux des services municipaux.

Le premier étage constitue le niveau de réception : il accueille au centre, le cabinet du maire, donnant sur la rue, et de chaque côté de celui-ci, la salle des mariages et la salle du Conseil. Cette dernière a conservé un bel ensemble de fauteuils garnis de tapisseries d'Aubusson dessinées par Lucien Rollin.

La salle des fêtes a été transformée en cinéma et la bourse du travail en salle d'exposition.

Le bâtiment a été labellisé patrimoine XX^e par arrêté du 15 février 2013.

Source : dossier de recensement - DRAC